



# Mérignac

25.03.2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Nouveau commissariat : le projet est lancé**

**La Ville de Mérignac et l'Etat ont formalisé ce jour par le biais d'une convention les modalités opératoires pour la réhabilitation du commissariat.**

Alain Anziani, Maire de Mérignac et Valérie Hatsch, Préfète déléguée pour la Défense et la Sécurité, ont signé ce jour la convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Mérignac et l'Etat en vue du relogement du commissariat divisionnaire de Mérignac. Cette convention formalise le projet d'un nouveau commissariat en centre-ville impulsé par Mérignac depuis le début de l'année 2017.

Le projet a pu aboutir grâce à l'achat par la ville de deux parcelles auprès de Bordeaux Métropole. Grâce à cette collaboration, le nouveau commissariat restera sur la place Charles de Gaulle. Alain Anziani souhaite de longue date préserver et moderniser le commissariat de Mérignac, équipement structurant du centre-ville.

D'une surface totale de 3500 mètres carrés, ce nouveau bâtiment accueillera également un centre de formation de la police nationale et des locaux mis à disposition de la police municipale.

Début des travaux prévu : premier trimestre 2021.

Coût prévisionnel de l'équipement : 7 millions d'euros.

### **Contact presse :**

Virginie Bougant,  
Chargée de communication et des relations presse  
05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69  
[v.bougant@merignac.com](mailto:v.bougant@merignac.com)